

Le 3 mars 2021

À L'INTENTION DES : Directeurs de programmes de résidence en médecine de famille, des directeurs de programme de médecine d'urgence, et Fédération des médecins résidents du Québec

OBJET : Fin de l'accès aux traductions de la version anglaise de l'examen durant la composante des simulations cliniques écrites abrégées (SAMP) en français à compter de 2022

Bonjour,

Après mûre réflexion, le Bureau des examens et de la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) a décidé de ne plus offrir aux candidats inscrits à l'examen en français la possibilité d'accéder à la version anglaise de chaque SAMP. Ainsi, à compter de l'Examen de certification en médecine familiale du printemps 2022 et de l'Examen de compétence additionnelle en médecine d'urgence de 2022, tous les candidats seront en mesure d'accéder à l'examen uniquement dans la langue choisie au moment de leur inscription.

Nous croyons que cette résolution est dans l'intérêt de tous les candidats aux examens du CMFC. Dans la prise de cette décision, le Bureau des examens et de la certification a tenu compte des points suivants :

- Le CMFC emploie un rigoureux processus de traduction (décrit ci-après).
- L'accès aux questions traduites crée une inégalité dans le cadre de l'examen, car certains candidats ont une expérience différente (p. ex., certains regardent les questions dans les deux langues ; la plupart regardent les questions en une langue seulement ; ceux et celles qui ont accès aux traductions et ceux qui n'ont pas cet accès utilisent leur temps d'examen différemment).
- Les candidats se sont plaints du temps perdu à basculer d'une langue à l'autre.
- Le passage d'une langue à l'autre ne fait pas partie des fonctions de la plateforme d'examen que nous utilisons maintenant.

Mesures mises en place par le CMFC pour assurer la qualité de la traduction du contenu de l'examen

Nous suivons un processus en cinq étapes avant l'administration de l'examen.

1^{re} étape : Après un rigoureux processus de rédaction des questions, le contenu est traduit par une traductrice médicale certifiée chevronnée.

2^e étape : La traduction est révisée par l'équipe de traduction du CMFC pour assurer qu'elle reflète fidèlement tous les éléments de l'anglais.

3^e étape : La traduction est ensuite révisée par un médecin de famille indépendant et bilingue, dont la langue maternelle est le français. Ce réviseur a également participé au processus d'élaboration des cas, connaît bien le contexte des questions et emploie la terminologie médicale qui est utilisée par les médecins francophones dans leur pratique quotidienne au Canada.

4^e étape : Une fois que ce médecin-réviseur francophone est satisfait de la traduction, le contenu est révisé une quatrième fois par l'équipe de traduction du CMFC afin de corriger toute erreur typographique ou grammaticale.

5^e étape : Pour s'assurer de la qualité de la présentation le jour de l'examen, le contenu est révisé une dernière fois après le téléchargement dans le logiciel utilisé pour administrer l'examen.

Processus d'assurance de la qualité après l'examen

Les commentaires écrits des candidats pendant et après l'examen sont analysés afin de détecter toute préoccupation concernant la formulation des questions.

Toutes les réponses à l'examen en français sont notées par des médecins francophones qui sont également capables d'identifier d'éventuels problèmes de qualité concernant les questions.

Comme pour les questions en anglais, les questions en français dont la qualité a été remise en question durant le processus de correction sont examinées individuellement et la décision de les éliminer de l'examen ou non est prise. Si une question est exclue en raison de préoccupations en ce qui concerne la performance dans une langue, l'exclusion est automatiquement appliquée à l'examen dans l'autre langue.

Des analyses psychométriques assurent que les questions faisant partie des examens répondent aux normes de rendement prévues. Une attention particulière est portée à toute question où une incohérence est détectée entre les mesures de rendement ou le schéma des résultats des candidats anglophones et francophones.

Si l'on détermine qu'une erreur ou un problème dans une question, dans une langue ou l'autre, a pu avoir un effet sur le rendement des candidats, la question est éliminée de l'examen et les analyses psychométriques susmentionnées sont effectuées de nouveau.

Processus d'amélioration de la qualité

Pour déterminer des domaines à améliorer, les comités des examens — médecine familiale et médecine d'urgence — révisent les commentaires de leur examen respectif provenant de quatre sources principales :

- Les résultats à l'examen et les résultats des analyses après l'examen
- Le rapport et les recommandations des coordonnateurs de l'examen portant sur les deux volets et notant tout incident ou problème pendant l'examen
- Les commentaires écrits des candidats
- Les commentaires écrits des examinateurs

Tous les commentaires des candidats concernant la traduction sont transmis à l'équipe de traduction du CMFC. Le CMFC est membre d'un comité mixte sur l'élaboration de lexiques normalisés de terminologie médicale. Ce comité est composé de représentants du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, du Conseil médical du Canada, du Collège des médecins du Québec, de la Fédération des médecins résidents du Québec, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université de Calgary.

Cordialement,

Brent Kvern, MD, CCMF, FCMF
Directeur, Certification et examens

Dominique Pilon, MD, CCMF, FCMF
Président, Bureau des examens et de la certification